



REVUE DE PRESSE

10 décembre 2024

# L'adjoint à la Sécurité face aux critiques des habitants de la Presqu'île

Effectifs de police, vidéosurveillance, vidéoverbalisation, rodéos et prévention : une réunion en amont du conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon a permis à Mohamed Chihi, adjoint écologistes à la Sécurité de répondre aux questions des collectifs et associations de riverains de la Presqu'île.

Invité par Pierre Oliver, maire LR du 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, l'adjoint écologiste à la Sécurité, Mohamed Chihi est venu à la rencontre d'associations et collectifs du secteur. Ensemble, ils ont largement évoqué la question de la sécurité et de la délinquance sur l'arrondissement. Petit tour d'horizon.

## ● Effectifs de police en berne

« Nous vous enjoignons de mettre enfin la sécurité de nos concitoyens en priorité de votre action car il nese passe pratiquement aucun jour sans qu'il n'y ait une agression à Lyon » C'est de manière quelque peu vindicative que l'Association pour le développement de la Presqu'île de Lyon (ADPL) a lancé le débat, questionnant l'adjoint à la Sécurité sur la vidéosurveillance et les effectifs de police municipale. Pour ces derniers, tout le monde le sait, les comptes ne sont pas bons. Outre les 90 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) présents sur le terrain, « 364 agents devraient être en poste à Lyon, il n'y en a que 284, dont 4 en arrêt longue maladie », a admis Mohamed Chihi.

Et malgré « les efforts consentis financièrement par la Ville, pour les fidéliser, avec notamment plus d'un million d'euros de revalorisation des salaires, la concurrence ac-



Avec 129 caméras, le 2<sup>e</sup> arrondissement est le plus doté de la ville de Lyon.

Photo Damien Lepetitgaland

crue entre les villes et le désamour des fonctions de sécurité restent des freins au recrutement. »

## « Un million d'euros de revalorisation des salaires »

Ces efforts financiers, soulignés par l'adjoint sont semblent-ils insuffisants pour les agents de terrain qui réclameront, à nouveau lors d'une nouvelle journée d'action le 12 décembre, près de 200 euros d'augmentation par mois.

Huit policiers municipaux sont plus particulièrement dédiés au 2<sup>e</sup> arrondissement de 10 h 40 à 20 heures. « Mais ce ne sont pas les seuls à intervenir sur le secteur. Ils peuvent compter à tout moment sur le

renfort de l'Unité mobile de circulation (30 agents), du Groupement opérationnel mobile (34), de l'unité cycliste (14), des équipes de proximité (21) », a égrainé Mohamed Chihi.

## ● 129 caméras sur le 2<sup>e</sup> arrondissement

À ces effectifs, il convient d'ajouter les 12 agents de vidéoverbalisation qui scrutent les images de la Presqu'île depuis le centre de supervision. En tout état de cause, « avec ses 129 caméras fixes qui filment à 360 degrés, le 2<sup>e</sup> arrondissement est le plus doté de la ville », a indiqué l'adjoint à la Sécurité. Près de 580 caméras émaillent la ville dont 24 caméras nomades, elles devraient être 601, dont 30 no-

mades d'ici la fin du mandat. Bien trop peu d'après les riverains présents.

## ● L'éclairage place des Célestins

Autre source d'inquiétude pour l'association Célestins Demain : l'éclairage de la place du même nom. Cette dernière, comme de nombreuses autres rues dès 22 heures, n'est éclairée que trois fois par semaine, lorsque la façade du théâtre est allumée. « Les autres jours, des groupes bruyants et bien souvent enivrés viennent s'y réunir », constate l'un des membres de l'association, lui-même victime d'agression sur la place. « A minima, la façade du théâtre ne pourrait-elle pas rester éclairée tous les soirs ? » a-t-il questionné.

# 601

C'est le nombre de caméras que devrait compter la ville d'ici la fin du mandat.

L'adjoint à la sécurité s'est engagé à faire le lien avec la direction de l'éclairage urbain pour apporter, si cela est possible, des mesures correctives.

## ● 200 verbalisations pour vitesse excessive

« Que fait concrètement la ville de Lyon pour faire respecter la limitation à 30 km/h et cadrer la "plaie urbaine" que sont les scooters et motos sur les parties piétonnisées des cours Charlemagne ou sur la place Antonin-Poncet ? » a interrogé l'association Les Droits du piéton. Réponse de l'adjoint : « En 2023, 845 deuxroues ont été verbalisés à Lyon pour la circulation sur les trottoirs, 277 dans le 2<sup>e</sup> arrondissement. »

## ● Communiquer, sensibiliser

Enfin, Colette Olivero pour l'association Réagir l'enfant et la rue, a pris la parole. Elle a exhorté les élus à faire plus de sensibilisation et de communication autour des règles de bonne conduite et de sécurité des piétons notamment auprès des enfants et parents qui sortent des écoles. « Nous travaillons à rendre l'espace public plus "marchable" », a répondu Mohamed Chihi. Et en ce sens, la vidéoverbalisation a un effet positif sur les comportements car « on note peu de récidives », a conclu l'adjoint à la Sécurité.

● Christelle Lalanne

## Dossier. Vélos, voitures, piétons : La grogne monte à Lyon

David Gossart - 10 décembre 2024



Il n'en fallait pas plus pour relancer la machine lyonnaise nourrie au clivage jusqu'à la caricature entre bagnoles et cyclos, gauchos et réacs de droite. « Une agression que les #Velofaff s'empresseront d'ignorer ! Si vous leur en parlez, ils la minimiseront en ramenant tout à la méchante bagnole... », commentait illico un twittos, détournant sans finesse le terme « vélotaf » (trajet domicile-travail effectué à vélo).

Les sorties vengeresses depuis le début du mandat sont légion entre usagers, et les cyclistes ne sont pas en reste. Chasse aux GCUM (« garés comme une merde »), vidéos avec leurs caméras GoPro de cyclistes outragés par le comportement d'un automobiliste... À Lyon, désormais, dès que l'on parle de vélo, il n'y a plus de place pour la nuance. Au point que lorsque nous l'avons contactée, Cécile Simeone, dépassée par la vague de réactions à sa vidéo, a préféré se faire plus mesurée. « Je ne pensais pas que ça allait être autant relayé. Je suis la première surprise mais je pense que c'est parce que ça touche tout le monde et que tout le monde souffre de ça. »

À cette tension s'ajoute du stress, on a peur de se retrouver blessé ou d'être à l'origine d'une blessure un jour. C'est ce que redoute Laurent, chauffeur de bus TCL, qui circule régulièrement en centre-ville : « C'est l'anarchie. Entre les bus, les piétons, les trottinettes, les vélos, les scooters livreurs, les voitures... C'est la catastrophe. Le samedi après-midi, c'est un festival de "qui joue avec la mort" », constate-t-il, amer.

Les vélos prennent-ils trop de place à Lyon au détriment d'automobilistes toujours plus mis à l'index ? Alors que le clivage n'a jamais été aussi évident, que le politique s'en saisit avec délectation, *Tribune de Lyon* interroge la cohabitation des usages en ville : piétons, cyclistes, automobilistes sont-ils voués à se haïr ? Comment organiser l'espace public au mieux pour l'éviter ? Tentative de trouver une troisième voie lyonnaise.

---

Mais est-ce vrai ? Lyon est-elle un vaste espace pugilistique pour piétons, cyclistes et automobilistes ? Les chiffres de l'accidentologie sont au contraire dans une phase de baisse constante (*lire plus loin*), la Métropole assure que les feux grillés et les vélos sur les trottoirs sont aussi en décroissance. Mais depuis 2020, les exécutifs écologistes insistent sur la politique cyclable et la nécessaire réduction de la place de la voiture : la Métropole a lancé en janvier un plan vélo 2030 à 500 millions d'euros. Voies de circulations prises à la voiture, zone à trafic limité, Ville 30, multiplication des panneaux de cédez-le-passage aux cyclistes aux intersections... ont un double effet : un sentiment d'injustice dans l'habitable et d'impunité sur la selle.

# Désaccords politiques sur l'occupation de l'ex-école Gilibert par des familles SDF

L'école Gilibert, située dans la rue du même nom dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, devrait se transformer en bains douches d'ici 2027. En attendant le début des travaux, les étudiants des beaux-arts pourront l'occuper. Mais seront-ils en conflit avec la soixantaine de personnes qui viennent d'y trouver refuge ?

Le vote de la délibération ne devait a priori pas porter à discussion ce lundi 3 décembre. Les élus du 2<sup>e</sup> arrondissement l'ont même approuvé à l'unanimité. Mais la mise à disposition à titre gracieux de l'ex-école Gilibert au profit des étudiants de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBAL) est quasiment passée à la trappe au profit d'un débat sur le sans-abrisme.

## Une occupation d'un mois ou deux ?

Pour cause : depuis le 21 novembre, la petite école abrite la quinzaine de familles (60 personnes environ), en majorité afghanes et albanaises, qui dormaient dehors place Car-

not, là où est installé le marché de Noël. « Cette occupation se fait apparemment avec la complicité de la mairie de Lyon. À ce stade, les seules précisions que nous avons c'est que ces populations resteraient jusqu'au 15 décembre dans l'école. Mais on entend déjà dire que cela pourrait durer jusqu'au 15 janvier. Tout cela reste assez flou tant sur cette occupation que sur la destination du lieu », a lancé Pierre Oliver, maire LR du 2<sup>e</sup> arrondissement.

Le lieu, fermé depuis juin 2024, devrait se transformer en bains douches à l'horizon 2027. Mais « il n'a jamais été dit que cela se ferait en un claquement de doigts. Le bâtiment nécessite d'importants travaux de réfection et d'aménagement pour être ouvert au public » lui a répondu en substance son opposant politique, l'écologiste Valentin Lungens-trass.

## Permettre l'utilisation des bâtiments vacants

Alors, en attendant le début de ces travaux, « et d'une manière pratico-pratique nous permettons l'utilisation des



Le 21 novembre des collectifs réclamaient la mise à disposition de l'ex-école Gilibert (2e). Elle est désormais occupée par une soixantaine de personnes. Photo archives Michel Nielly

bâtiments vacants de la ville. C'est pourquoi dès le 1<sup>er</sup> janvier, nous mettons l'école Gilibert à disposition de l'ENSBAL.

Si l'occupation de l'école devait être prorogée cela se ferait en lien avec les étudiants » a-t-il conclu. Tandis que son ho-

mologue Olivier Fernoux se félicitait de la mise à l'abri des familles, en cette période hivernale, le conseiller LR Jean-Stéphane Chailet, adjoint à la sécurité dans le 2e, faisait le distinguo « entre les séjours illégaux et les personnes fuyant les conflits. Nous ne pouvons pas accueillir dignement tout le monde et l'État prend déjà largement sa part en payant 2 500 nuitées quotidiennes, représentant 100 millions d'euros annuels. »

Au lendemain du conseil d'arrondissement, un mort était à déplorer dans le violent incendie déclaré dans un squat, propriété de la ville de Lyon et occupé depuis un an à Caluire. Il n'en fallait pas plus à Pierre Oliver pour réagir dans un communiqué : « il y a un an le maire de Lyon a autorisé cette occupation sans prendre d'arrêté de péril. Il y a 12 jours, il a fait preuve de la même passivité avec l'ancienne école Gilibert, ne demandant pas son évacuation. Faut-il d'autres drames pour sortir de cet aveuglement ? »

● **Christelle Lalanne**

## Lyon 1<sup>er</sup> • Fresque des Lyonnais : à la place de la figure du curé, une plaque pour ne pas oublier l'action de la Fondation abbé Pierre

Le conseil des citoyens, - comprenant des copropriétaires, la Ville de Lyon, Cité Création, des experts et des membres d'associations - qui s'était réuni le 22 novembre dernier avait pris la décision de faire disparaître de la fresque l'abbé Pierre. C'est ce qui a été fait le 29 novembre par Cité Création. Mais surtout aucun personnage ne le remplace... pour le moment.

Le conseil des citoyens a pris une deuxième décision que l'on a pu découvrir ce mardi : une plaque en faveur du droit au logement a été peinte sur le décor de fond. Une mention qui permet de ne pas citer le curé dont la présence, depuis les révélations d'accusations d'agressions sexuelles, provoquait l'indignation mais qui, du coup, ne renie pas la lutte pour laquelle il a œuvré. Un peu à l'image de la fondation abbé Pierre qui a changé de nom... Mais pas de combat. À noter que son nom a été également supprimé sur la légende du mur, tout comme la silhouette d'Henri Grouès sur le plan à proximité de la fresque.



Ce mardi, le peintre de Cité Création a rajouté une plaque en faveur du droit au logement sur la Fresque des Lyonnais. Photo David Tapissier

# Le mémorial de la Shoah en cours d'achèvement place Carnot

Bientôt le ballast et les traverses arriveront pour parachever l'édification du mémorial de la Shoah. S'élevant sur trois mètres de haut, l'empilement de rails entrecroisés est terminé. Dissimulés le temps du marché de Noël, les travaux se poursuivront jusqu'à l'inauguration le 26 janvier prochain pour commémorer la libération du camp d'extermination d'Auschwitz.

Entouré de barrières de chantier, le mémorial de la Shoah attend son heure. Le marché de Noël qui bat son plein sur la place Carnot a stoppé les travaux d'édification. Mais pas d'inquiétude, tout sera achevé pour l'inauguration fixée au 26 janvier 2025 et la commémoration des 80 ans de la libération du camp d'Auschwitz. S'élevant sur trois mètres de haut, l'empilement de rails entrecroisés est terminé. 70 tonnes de matières brutes aussi imposantes que délicates dans le travail de dentelle qu'elles ont demandé.

Sur la façade tournée vers la gare de Lyon-Perrache, point de départ des convois à destination des camps de la mort,



Une visite du chantier du mémorial de la Shoah a eu lieu ce 3 décembre place Carnot. Photo Tatiana Vazquez

les mots forgés convoquent la mémoire et l'ancrent dans l'espace public. On peut y lire : « En mémoire des six millions de victimes de la Shoah, dont un million et demi d'enfants (1933-1945), 6 200 venaient de notre région. »

### Livraison de chantier le 17 janvier

Bientôt le ballast de chemin de fer sera déversé dans la rigole. Bientôt les traverses arriveront. Derniers éléments symboliques du démantèlement de cette ligne de chemin de fer que personne, d'où qu'il

se trouve sur la place Carnot, ne pourra ignorer. Bientôt le jardin sera planté. Le passage qui emmène vers le lieu du recueillement personnel est déjà là. Bientôt, les rails et l'inscription seront vernis pour ne faire qu'un. Avec les membres de l'association pour l'édification du mémorial de la Shoah à Lyon, avec Arie Natan, architecte conseiller technique du projet auprès de l'association, avec les jeunes architectes (Blaising Borchardt Studio) du projet, avec Marc Blume de l'entreprise générale UOTNI, rendez-vous est pris pour une



Fabrice Pannekoucke a visité le chantier. Photo Tatiana Vazquez

livraison de chantier le 17 janvier. Il faut se projeter mais l'émotion est déjà forte face à la vigie.

« On voit bien ce qu'on vit dans notre actualité. On entend toute l'émotion, toutes les attentes et toutes les inquiétudes que cela peut susciter. On n'écrit pas l'avenir de nos territoires si on ne se souvient pas de ce qui s'est passé ici. On ne le fera pas sans embarquer notre jeunesse à qui il faut expliquer les dangers qui veillent toujours », a affirmé ce mardi 3 décembre, le nouveau président (LR) de Ré-

gion, Fabrice Pannekoucke, qui découvrait l'œuvre monumentale.

Reste une problématique à laquelle personne ne peut ne pas penser. Quid de la sécurité du mémorial ? Comment empêcher les actes de vandalisme ? Comment le protéger ? « On y pense parce que l'on sait que tout cela peut arriver », confie Me Zelmati, vice-président de l'association pour l'édification du mémorial de la Shoah et président du Crif Auvergne-Rhône-Alpes.

• Tatiana Vazquez

# Parc des Balmes : le « projet majeur du mandat » sera lancé juste avant 2026

Les travaux sont programmés à quelques mois des prochaines échéances municipales. Le parc des Balmes ou tout du moins de premiers aménagements qui concernent trois sites perchés sur la colline de Fourvière devraient bien voir le jour au cours de ce mandat. L'intention, via une délibération, sera soumise au vote lors du prochain conseil municipal, le 12 décembre.

Évoquée pour la première fois en 2021, l'idée d'un parc des Balmes composé de nouveaux cheminements piétons à travers les 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements a mis du temps à mûrir. Présentée comme « projet majeur du mandat », elle verra à peine le jour avant les prochaines élections de 2026. Et encore très partiellement. L'exécutif écologiste lancera en effet une première phase, peu avant les prochaines échéances

municipales. Des travaux sont annoncés pour le deuxième semestre 2025.

## Coût de l'opération : 4,3 millions d'euros

Une première phase dont il sera question, au prochain conseil municipal prévu le 12 décembre. L'occasion pour Nicolas Husson, conseiller municipal en charge du projet qui envisage à terme « la création de sentiers, jardins et belvédères créant de nouveaux points de vue sur la ville depuis les balmes de Fourvière », de présenter les trois sites retenus pour cet aménagement.

La frange sud de la place Abbé-Larue, tout d'abord, où quelque 5 000 m<sup>2</sup> de surface seront réaménagés dont 1 500 m<sup>2</sup> de nouvelles surfaces végétalisées et où la future maîtrise d'œuvre devrait réaliser 230 mètres de promenade en belvédère et planter 34 arbres. Une trentaine

d'arbres sera aussi installée tout au long de la liaison allant de la rue du Cardinal-Gerlier à la rue Pierre-Audry, appelée à devenir promenade de 220 mètres au dénivelé de 40 mètres.

Enfin, c'est en lisière des jardins familiaux de la Rhodia, pas loin de Gorge-de-Loup, sur la liaison entre l'avenue sergent-Michel-Berthet et la montée des Carriers, qu'une autre promenade verra le jour, sur 440 mètres avec 40 mètres de dénivelé. 250 mètres linéaires de clôtures végétalisées seront également prévus, amenant ainsi une séparation entre l'aménagement projeté et les jardins.

Pour cette première tranche du parc des Balmes, il est question d'investir 4,3 millions d'euros.

## 80 hectares de parc

À terme, ce grand parc, appelé à couvrir 80 hectares, s'étendrait de Choulans à Saint-



Au fond de la place Abbé-Larue (Lyon 5<sup>e</sup>), se trouvent le Jardin des Curiosités et une vue imprenable sur Lyon.  
Photo Progrès/Joël Philippon

Pierre-de-Vaise, en longeant le défilé de la Saône sur 10 km de sentier pédestre en belvédère, avec des ouvrages d'art, pour en franchir certaines parties. Il

s'agit de relier la Presqu'île aux 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements. Via des espaces connus des promeneurs tel le parc des Hauteurs ou le belvédère de l'Antiquaille.



"I love Lyon", l'œuvre emblématique de cette Fête des Lumières sur la place Bellecour. Photo Maxime Jegat

